



CENTRE DE
FORMATION
MALTOT

CULTIVONS LES RÉUSSITES

TITRE 4

TECHNICIEN DES JARDINS ET ESPACES PAYSAGERS

RNCP39951

Le technicien des jardins et espaces verts a pour objectif d'organiser et de créer des chantiers de création et d'entretien en lien avec des clients. Il participe au fonctionnement global de l'entreprise ou du service paysage en s'appropriant des données techniques, méthodologiques, économiques et en anticipant les effets des choix et décisions. Il peut être amené à encadrer une équipe.

OBJECTIFS

- Promouvoir des pratiques paysagères à travers le respect de l'environnement, la biodiversité et les techniques durables.
- Accompagner les apprenants vers l'excellence dans les métiers du paysage.
- Proposer une conception, un chiffrage et une analyse d'un chantier paysager de l'entreprise ou du service en cohérence avec les enjeux environnementaux

MODALITÉS D'ACCÈS

1. Information collective ou rendez-vous individuel
2. Entretien de motivation
3. Tests de positionnement

MÉTIERS VISÉS

- Chef d'équipe au sein d'une entreprise ou d'une collectivité
- Jardinier spécialisé (jardins privés, parcs, sites d'exceptions...)
- Technicien jardinier paysagiste
- Agent territorial

Poursuite possible en BTS Aménagements Paysagers

PRÉ-REQUIS

- ✓ Avoir au moins 18 ans et sortir du système scolaire depuis 9 mois minimum (pour la formation continue)
- ✓ Avoir 15 ans révolus (pour les apprentis)
- ✓ Posséder une bonne condition physique
- ✓ Être motivé par le secteur des espaces verts
- ✓ Avoir un niveau 3 ou justifier d'une expérience professionnelle d'un an

CONDITIONS D'ADMISSION & FINANCEMENT

Formation accessible pour :

- Les demandeurs d'emploi : **formation financée par la Région Normandie : 7 places** ; POEI, POEC...
- Les salariés bénéficiant d'un C.P.F de transition ou d'un contrat de sécurisation Professionnelle
- Les personnes bénéficiant d'un crédit Compte Professionnel de Formation
- Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Un accompagnement à la recherche de financement vous sera proposé.

Coût de la formation en financement privé : 8 965 €

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE - DÉLAI D'ACCÈS

- Formation de 8 mois, de septembre 2026 à mai 2027
- Planning défini en fonction du statut

FORMATION PROFESSIONNELLE DE TITRE 4 TECHNICIEN DES JARDINS ET ESPACES PAYSAGERS

CONTENU DE LA FORMATION

Accompagnement individualisé

Restauration et hébergement possibles sur site

Bloc de compétences n°1 : Créer et entretenir des jardins ou des espaces paysagers en cohérence avec les enjeux environnementaux	Bloc de compétences n°2 : Organiser des chantiers de création et d'entretien de jardins ou espaces paysagers en tenant compte des enjeux environnementaux	Bloc de compétences n°3 : Proposer une conception, un chiffrage et une analyse d'un chantier paysager de l'entreprise ou du service en cohérence avec les enjeux environnementaux
Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire	Organiser son chantier afin d'assurer la satisfaction du client en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité	Assurer le suivi technico-économique de chantier de jardins et espaces paysagers pour en vérifier la faisabilité et la rentabilité
Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse	Coordonner une équipe autour d'un chantier paysager pour répondre à une commande d'un donneur d'ordre	Établir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis pour proposer un projet
Tailler des arbres et des arbustes	Faire l'analyse et le bilan d'un chantier	Contribuer à la veille technique et analyser son activité
Abattre et débiter un arbre de petite dimension	Participer à l'optimisation des relations avec les clients de l'entreprise et/ou des usagers des espaces paysagers	
Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux		
Modules transversaux : Sauveteur Secouriste au Travail (SST) et Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), utilisation des technologies du numériques et de la communication, RSE développement durable		

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Evaluation par bloc de compétences professionnelles. Les 3 blocs sont évalués au cours de 8 épreuves se déroulant en centre et/ou en entreprise par le biais d'épreuves écrites, orales et pratiques.
- ✓ Formation modularisable, possibilité de suivre les blocs de compétences indépendamment des deux autres.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations pour les personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap : Mme THYERRY au 02 31 26 94 98.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Accompagnement collectif et individuel
- Temps de formation en centre et temps de rencontre avec professionnels sur le terrain
- Partenariats avec des entreprises paysagères
- Mise en situation d'examen
- Plateau technique
- Chantier école au Château de Mézidon Canon et divers
- Valorisation de l'immersion professionnelle tout au long de la formation
- Mise en avant du travail en équipe

Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux :

